

Nouvelles brèves

Le Forum des régulateurs du RWMC

par C. Pescatore*

Le Forum des régulateurs du Comité de la gestion des déchets radioactifs (RWMC-RF) de l'AEN réunit de hauts responsables des autorités de sûreté qui ont une connaissance étendue du cadre réglementaire applicable à la gestion des déchets radioactifs et au démantèlement des installations nucléaires des pays membres de l'AEN. Il leur offre une enceinte où débattre et échanger des informations sur leurs expériences et pratiques réglementaires nationales afin de perfectionner les régimes réglementaires en place. Le RWMC-RF sait combien il importe que s'instaurent des relations efficaces entre les autorités de sûreté, les gestionnaires de déchets, les décideurs politiques et les scientifiques si l'on veut parvenir à une compréhension plus vaste des différents aspects de notre responsabilité envers les générations actuelles et futures ainsi que des exigences de la société qui ont des incidences directes sur la façon dont ces autorités gèrent les matières et les déchets radioactifs.

Du 20 au 22 janvier 2009, le RWMC-RF a tenu le premier d'une série d'ateliers organisés dans un contexte international. Intitulé « Vers une réglementation transparente, proportionnée et réalisable du stockage géologique », cet atelier devait traiter, dans la perspective la plus large possible, tous les aspects de la mise en place d'une réglementation transparente, proportionnée et réalisable afin de garantir la sûreté à long terme. Par ailleurs, cet atelier devait aussi aider le RWMC-RF et ses partenaires à :

- examiner leurs positions réglementaires et les mettre à jour, notamment celles adoptées depuis l'atelier de Cordoue de 1997, et y intégrer les évolutions récentes et recommandations internationales ;
- enrichir leur connaissance du processus suivi pour définir des critères de sûreté à long terme et les principales causes de différences ;
- définir les domaines de convergence et/ou de divergence [par exemple, devoirs envers les générations futures, calendrier de réglementation, décision par étapes, rôles de l'optimisation et des meilleures techniques disponibles (MTD), raisonnements multiples, indicateurs de sûreté et de performance et leurs limites, prise en compte des incertitudes, importance des interactions entre les diverses parties prenantes, etc.] ;
- identifier les éléments d'un processus réussi de réglementation pour le long terme ;

- mener la première phase d'un projet du RWMC-RF destiné à étudier les besoins des régulateurs en recherche et développement sur des sujets réglementaires.

L'atelier était organisé à l'invitation du gouvernement du Japon, représenté par l'Agence de sûreté nucléaire et industrielle (NISA), en collaboration avec l'Organisation de sûreté nucléaire du Japon (JNES).

Les thèmes choisis pour l'atelier émanent d'activités du RWMC-RF dont les rapports intitulés *Réglementation de la sûreté à long terme du stockage géologique* (OCDE/AEN, 2007) et *Considering Timescales in the Post-closure Safety of Geological Disposal of Radioactive Waste* (OCDE/AEN, 2009). Afin de préparer cet atelier, le RWMC-RF avait sondé les pays pour connaître leur point de vue sur la réglementation. Les résultats de ce sondage étaient fournis avec les documents établis en prévision de l'atelier, qui comportaient notamment un bilan de la réglementation du stockage géologique établi depuis l'atelier de Cordoue et une récapitulation des recommandations relatives à l'optimisation des dépôts en formations géologiques. Quelque 70 participants de 13 pays étaient présents à cet atelier ainsi que des représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de la Commission internationale de protection radiologique (CIPR).

Une série de questions bien ciblées ont permis d'amorcer un très large échange de vues entre participants qui représentaient non seulement les autorités de sûreté, mais également des gestionnaires d'installations de stockage, des décideurs de politique et des universitaires. La méthode adoptée favorisait les échanges en petits groupes, ce qui a permis à tous les participants de s'exprimer et de partager leur expérience avec leurs pairs. Les orateurs et participants présents à la séance de clôture avaient le sentiment que l'atelier avait atteint ses objectifs. Les actes de cet atelier devront être publiés courant 2009. Les résultats préliminaires peuvent être consultés dans le document NEA/RWM/RF(2009)1. ■

* M. Claudio Pescatore (pescatore@nea.fr) est administrateur principal dans la Division de la protection radiologique et de la gestion des déchets radioactifs de l'AEN.